

**Statement by Australia, Canada and New Zealand under agenda item 6 (f)
Addressing the Threat from Chemical Weapons Use**

At the 100th session of the OPCW Executive Council

Our three countries condemn Russia's ongoing illegal and unjustifiable invasion of Ukraine.

We are deeply concerned by the credible allegations that Russian forces have carried out widespread violations of international law, including (but not limited to) war crimes.

There should be no mistake -- Russia will be held accountable for its violations of international law, including if it were to deploy chemical weapons in Ukraine. The use of chemical weapons, including as part of a false flag operation, is a violation of the central tenets of the Chemical Weapons Convention. We have no reason to believe Ukraine, a State Party in good standing, with no previous chemical weapons program or use, would have any intention of using chemical weapons, nor is there any credible evidence to suggest this is the case.

We condemn Russia's bombing of chemical production facilities in Ukraine, coupled with a campaign of disinformation spread through a range of channels including diplomatic platforms and social media. Sowing doubt, disseminating lies, denying facts and making false counter-accusations are tactics we have seen Russia use in the OPCW for years. Numerous unfounded allegations of chemical weapons use undermine the Chemical Weapons Convention, which 193 States Parties have ratified.

The poisoning of Alexey Navalny in 2020 with a military-grade nerve agent from the Novichok family was similarly mired in a campaign of disinformation. It is deeply concerning that we are not aware of Russia having carried out an investigation of a chemical attack on its own territory or what, if anything, Russia will do to prevent future uses of chemical weapons on its territory. Instead, it has refused to cooperate and avoided answering basic questions about the circumstances surrounding the attack on Mr. Navalny, including those posed by 45 States Parties under Article 9, paragraph 2 of the Chemical Weapons Convention in October 2021.

Perhaps what strikes directly at the heart of our work together here has been Russia's increasingly frequent and unjustified attacks on the reputation of the OPCW's staff and the Director General's leadership. When threatened by the investigative work of the Secretariat as mandated by the States Parties, Russia attempts to cast doubt on the institution itself. We deplore Russia's recent attack on the impartiality of the OPCW in its Note Verbale #29, inferring that the OPCW was colluding with Ukraine against Russia. We wish to be clear that we support the Director General and the staff of the Technical Secretariat without reservation, and value the impartiality, integrity, expertise and

professionalism they bring to the essential work we do to keep the world safe from chemical weapons.

We call on Russia to desist in its attacks on the OPCW. We call on Russia to be bound by the facts. We continue to call on Russia to respect and abide by international law, and of particular relevance to our discussions today, ensure it complies with its obligations under the Chemical Weapons Convention.

Déclaration de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande au titre du point 6 (f) de l'ordre du jour à la 100^e session du Conseil exécutif de l'OIAC

Nos trois pays condamnent la poursuite de l'invasion illégale et injustifiée de l'Ukraine par la Russie. Nous sommes profondément préoccupés par les allégations crédibles selon lesquelles les forces russes auraient commis des violations généralisées du droit international, y compris des crimes de guerre.

Entendons-nous bien : la Russie sera tenue responsable des violations du droit international qu'elle commet, y compris si elle devait déployer des armes chimiques en Ukraine. L'utilisation d'armes chimiques, notamment dans le cadre d'une opération sous faux pavillon, constitue une violation des principes fondamentaux de la Convention sur les armes chimiques. Nous n'avons aucune raison de croire que l'Ukraine, un État partie en règle, qui n'a jamais eu de programme d'armes chimiques ni utilisé celles-ci, aurait l'intention d'utiliser des armes chimiques, et il n'existe aucune preuve crédible permettant d'affirmer qu'il en est ainsi.

Nous condamnons le bombardement par la Russie d'installations de production chimique en Ukraine, lequel va de pair avec une campagne de désinformation véhiculée par toute une série de canaux, y compris les plateformes diplomatiques et les médias sociaux. Semer le doute, faire véhiculer des mensonges, nier les faits et lancer de fausses contre-accusations sont des tactiques que la Russie emploie à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) depuis des années. Les nombreuses allégations non fondées d'utilisation d'armes chimiques sapent la Convention sur les armes chimiques, que 193 États parties ont ratifiée.

L'empoisonnement d'Alexey Navalny en 2020 avec un agent neurotoxique de qualité militaire de la famille Novichok a été embourbé dans une campagne de désinformation semblable. Il est profondément inquiétant que nous ne sachions pas si la Russie a mené une enquête sur une attaque chimique sur son propre territoire ou ce que la Russie fera, le cas échéant, pour empêcher de futures utilisations d'armes chimiques sur son territoire. Au lieu de cela, elle a refusé de coopérer et a évité de répondre aux questions fondamentales sur les circonstances entourant l'attaque contre M. Navalny, y compris les questions posées par 45 États parties en vertu de l'article IX, paragraphe 2, de la Convention sur les armes chimiques en octobre 2021.

Ce qui frappe peut-être directement au cœur de notre travail collectif, ce sont les attaques de plus en plus fréquentes et injustifiées de la Russie contre la réputation du personnel de l'OIAC et le leadership du directeur général. Lorsqu'elle est menacée par le travail d'enquête du Secrétariat sanctionné par les États parties, la Russie tente de jeter le doute sur l'institution elle-même. Nous condamnons la récente attaque de la Russie contre l'impartialité de l'OIAC dans sa note verbale n° 29, où elle laissait entendre que l'OIAC était de connivence avec l'Ukraine contre la Russie. Nous tenons à préciser que nous soutenons sans réserve le directeur général et le personnel du Secrétariat technique, et que nous leur savons gré de l'impartialité, de l'intégrité, de l'expertise et du professionnalisme qu'ils apportent au travail essentiel que nous accomplissons pour préserver le monde des armes chimiques.

Nous appelons la Russie à renoncer à ses attaques contre l'OIAC. Nous appelons la Russie à s'en tenir aux faits. Nous continuons d'appeler la Russie à respecter le droit international et à s'y conformer, et — ce qui est particulièrement pertinent pour nos discussions d'aujourd'hui — à s'assurer qu'elle respecte ses obligations en vertu de la Convention sur les armes chimiques.